

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2024 Hôtel Roc & Neige à Château-d'Œx

---

35 présences : Pascal Berruex (Municipalité de Château-d'Œx), Emile Brouillet, Maud Chabloz, Eveline Charrière, Bernadette Comba, Jean De La Tour, Paul Dubuis, Caroline Gabi, Pierre-Yves Gabi, Michèle Genillard (Municipalité de Rougemont), Christelle Grangier, Michèle Guilbaud, Mary-José Henchoz, Corinne Karnstädt, Eliane Lehmann, Jean-Luc Magnenat, Noémie Maibach, Claire-Line Maïkoff, Guy Maïkoff, Marie-Anne Matthey, Eliane Mercier, Martine Monnet, Carine Morier-Genoud, Michel Morier-Genoud, Natacha Morier-Genoud, Esther Mottier, Pierre-Alain Müller, Jane-Marie Nussbaumer, Christophe Remy, Nathalie Schafer, Catherine Schulé-Hunziker, Genny Schweizer, Claire Sevestre, Coco Tache, Jeff Widmer

5 excusé-es : Municipalité de Rossinière, Carole Ramel, Nadine Rauch, Myriam Stucki Tinouch, Yvonne Wespi

### 1. Accueil et approbation de l'ordre du jour

Le procès-verbal est approuvé par l'assemblée.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'AG constitutive du 28 août 2023

Le procès-verbal est approuvé par l'assemblée.

### 3. Rapport de la Présidente

50 ans qu'aucune Université Populaire (ci-après UP) n'a été créée en Suisse !

#### Naissance de l'idée

2023 est l'année de création de l'Université Populaire du Pays-d'Enhaut (ci-après UPPE). Quel a été le chemin pour y arriver ? C'est Eveline Charrière qui souhaitait depuis un certain temps déjà créer cette association, afin de valoriser les acteurs locaux. Lorsqu'elle m'a approchée avec son projet, il m'est immédiatement revenu le souvenir du Bibliobus de mon enfance. En effet, j'ai grandi dans un tout petit village du Jura où il n'existait aucune offre culturelle locale. Ce petit camion qui venait à nous chaque semaine m'apportait du savoir, de l'évasion et la possibilité d'élargir mes connaissances. Et je l'attendais avec joie et impatience. Plus grande, c'est l'UP de la région qui a pris le relais avec ses offres de cours. J'ai été immédiatement intéressée par l'idée de créer une UP ici au Pays-d'Enhaut pour faciliter aux habitants de la région l'accès à une offre de qualité et variée de cours et formations sur leur lieu de vie.

#### Passer de l'idée à la réalisation

Les réflexions qui ont précédé cette création étaient autour de 3 axes :

- valoriser l'offre et les acteurs locaux, et regrouper cela sous une bannière facilement accessible à la population de la région. En effet, nous avons ici énormément de porteurs de savoirs et de connaissances prêts à les transmettre avec passion, mais ils ne sont pas toujours très visibles ;
- le deuxième axe de réflexion était de permettre aux habitants de la région de suivre des cours et de développer leurs connaissances et compétences sans avoir à trop se déplacer ;

- pour finir, l'idée de la force des échanges en présence les uns des autres. A l'ère d'internet et de connaissances presque infinies accessibles sur l'ordinateur, nous croyons très fort aux échanges d'humains à humains, dans un groupe, pour favoriser le lien et les partages.

Résumé des activités en 2023 :

- contacts, visites et échanges avec les autres UP
- formation d'un comité
- recherches de fonds
- création d'un site internet
- contacts et discussions afin de développer l'offre des cours

## Création

La création officielle a eu lieu le 28 août 2023, avec l'assemblée constitutive. Et pour finir l'UPPE c'est quoi ? Qu'avons-nous contribué à créer ? C'est une association qui propose des cours, formations et ateliers pour les habitants qui souhaitent se former, apprendre et développer des connaissances. L'offre est très variée et regroupée afin d'être facilement accessible. Elle se propose de mettre en lien les personnes porteuses de connaissances et aptes à les transmettre avec les habitants de la région. Elle cherche également à faire venir au Pays-d'Enhaut des cours et ateliers qui ne sont pas présents dans la région.

L'UPPE du Pays-d'Enhaut a également adhéré aux différentes associations faîtières, cantonale et nationale :

- membre de la Fédération des UP du canton de Vaud
- membre de l'Association des UP suisses

Création d'un comité qui œuvre pour cette association :

- Carine Morier-Genoud, présidente
- Nathalie Schafer vice-présidente
- Christelle Grangier membre
- Nadine Rauch membre

Eveline Charrière assure le rôle d'administratrice.

Je profite de ce moment de présentation pour vivement les remercier pour leur travail, leur soutien, l'ambiance amicale qui est toujours au centre de nos discussions et un merci spécial à Eveline qui travaille en coulisses depuis plus d'une année pour l'UPPE.

## 4. Comptes 2023

### 4.1 Présentation des comptes 2023

Un compte a été ouvert le 19 décembre 2023. Il compte 0.00 au 31.12.2023.

### 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs valident les comptes, à 0.00 au 31.12.2023.

### 4.3 Approbation des comptes 2023

Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

### 4.4 Décharge au comité

La décharge est donnée au comité.

## 5. Désignation des vérificateurs des comptes 2024

Christophe Remy est élu 1<sup>er</sup> vérificateur. Michel Morier-Genoud est élu 2<sup>ème</sup> vérificateur  
Brigitte Mottier est désignée comme suppléante aux vérificateurs des comptes.

## 6. Cotisation annuelle des membres

La cotisation annuelle de 30.00 est validée pour 2024 par l'assemblée.

## 7. Budget 2024

Le budget 2024 présente des recettes à hauteur de CHF 75'500.00. Les charges se montent à CHF 73'000.--.

Près de 300 heures bénévoles ont été investies dans le projet jusqu'ici.

L'assemblée n'a pas de question quant au budget.

## 8. Lancement et programmation 2024

L'UPPE propose actuellement 20 cours pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2024, répartis en 6 catégories : cuisine, développement personnel, finances, informatique, nature, santé et bien-être. Les cours sont orientés tous publics, parfois pour les entreprises, parfois pour les seniors, parfois pour les jeunes. Les camps de robotiques pour les enfants auront déjà lieu cet été sous la bannière de l'UPPE.

Le canal des formateurs est ouvert dans les deux sens : soit le comité propose et invite des formateurs, soit les formateurs se proposent d'eux-mêmes.

La communication a débuté avec le lancement de cette assemblée, avec la mise en ligne du site [www.uppe.ch](http://www.uppe.ch), d'un communiqué de presse dans les médias régionaux et sur les réseaux sociaux. Un flyer spécifique aux camps de robotique et un flyer générique tout ménage sont également prévus.

L'UPPE recherche encore des soutiens. En devenant membre, vous contribuez par votre cotisation de CHF 30.—. Chaque année lors de l'assemblée annuelle, le comité tentera de faire venir un intervenant pour un court atelier ou pour une conférence adressée spécifiquement aux membres.

## 9. Message de Mme Noémie Maibach, Directrice de l'Association des Universités Populaires suisses (AUPS)

Noémie remercie le comité pour l'invitation. Elle se réjouit d'assister à la naissance d'une Université populaire, c'est un événement spécial, historique ! Les UP existent depuis 1918, créées dans les grandes villes pour donner la parole aux classes ouvrières, de leur permettre d'acquérir un savoir à un prix abordable. La création d'UP a suivi, dans les régions, dans les vallées. Presque 200 ont ainsi vu le jour. En 1942, l'Association des UP suisses a été créée dans le but de rendre le savoir accessible à tout le monde, peu importe le genre, la race, l'appartenance politique. Il s'agit d'une formation culturelle.

Aujourd'hui, l'AUPS compte 86 UP dans toute la Suisse. Il est important de faire partie de l'Association qui veille toujours à soutenir les UP au niveau politique, logistique et juridique. Elle négocie des projets, développe la formation continue et fortifie l'implantation des UP, à l'heure où beaucoup d'acteurs locaux quittent les régions.

## 10. Divers et propositions individuelles

**Est-ce que le site web est la seule manière de connaître les activités de l'UPPE ?**

L'UPPE fera également la promotion par le biais d'un flyer tout ménage, dans le Journal du Pays-d'Enhaut ainsi que sur les réseaux sociaux. L'UPPE est également atteignable par téléphone et par courriel.

**Comment sont fixés les prix des formations et les rémunérations des formateurs ?**

C'est le comité qui fixe les tarifs des cours, l'objectif est de rester accessible. Pour les cours tous publics, le prix moyen se situe autour de CHF 20.— de l'heure. Les formateurs sont rémunérés CHF 60.— par heure.

**Où sont donnés les cours ?**

Il n'existe pas de lieu dédié uniquement à l'UPPE. Soit les formateurs donnent déjà des cours dans des salles qui leur sont propres. D'autres cours seront donnés dans des salles disponibles dans la région.

**Peut-on en tant que membre participer à des cours organisés par d'autres UP ?**

Les UP sont toutes indépendantes, mais les cours sont ouverts à toutes et tous. Il est précisé que les intéressés aux cours n'ont pas besoin d'être membres de l'UPPE pour participer aux cours donnés dans le cadre de l'UPPE.

A noter que l'AUPS propose des formations pour les formateurs, à un prix réduit.

**Pourrait-on proposer une alternative à la cotisation avec CHF 30.— membre individuel et CHF 50.— par couple ?**

Le comité voulait garder le montant accessible, avec un prix unique. Mais dans l'idée d'augmenter les revenus, le comité va se pencher sur l'idée et pourra en faire la proposition lors de la prochaine Assemblée générale.

**Est-ce que les cours seront uniquement ouverts aux habitants du Pays-d'Enhaut ?**

Il n'y a aucune restriction pour participer aux cours. L'offre s'adresse autant aux visiteurs de passage ou aux habitants des régions voisines.

**Est-ce que la participation des jeunes est assez élevée dans les UP, vu la moyenne d'âge ce soir ?**

Noémie informe que la moyenne se situe aux alentours de 55 ans. Tout dépend du lieu d'implantation de l'UP.

**Est-ce qu'il y a un délai d'inscription à un cours ?**

Sauf indication particulière sur le descriptif du cours, un cours est confirmé au plus tard 7 jours avant le cours et pour autant que le minimum de participants requis est atteint. Dans le cas contraire, le cours est annulé et les participants inscrits remboursés.

**Est-ce que c'est le formateur qui s'occupe des contacts avec les participants ?**

C'est l'UPPE qui communique et gère les inscriptions, les paiements et la communication avec les participants. Les cours sont payés en ligne, par facture, TWINT ou par carte de crédit. Les commandes par téléphone sont facturées par courrier. En tous les cas, le formateur n'a pas la charge d'encaisser la finance d'inscription.

**Quel est le public cible des cours de robotique ?**

Ces cours ont lieu depuis deux ans. Le camp est communiqué via l'école, un flyer est disponible et des annonces passeront dans le Journal du Pays-d'Enhaut.

L'Assemblée n'a plus d'autres questions.

La Présidente clôt l'Assemblée en adressant ses remerciements à Noémie et aux personnes présentes.

Tout le monde est invité à poursuivre les échanges autour d'un apéritif.

Pour le procès-verbal : Christelle Grangier